



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/03/2019

Le quorum des membres étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée ouverte à 14h 30 par le Président.

Ordre du jour : Rapport moral du Président

Rapport financier

Questions diverses

I/ Rapport moral du Président :

Jérôme remercie les membres présents et ceux qui, même s'ils sont absents ce jour, participent activement à la vie du Club.

Le Président rend hommage à un adhérent de longue date disparu cette année, Daniel Dupont, et remercie son épouse Dominique et sa fille Mélodie du don de la cagnotte faite par des amis et voisins pour Daniel au profit du club.

a/ Contrat de partenariat avec Proplan : les croquettes seront revendues au prix « éleveur » et non plus au prix « club » pour avoir une augmentation du nombre de commandes (les tarifs sont affichés sur le site du club rubrique « commande de croquettes »). Du fait de la baisse constante des commandes il a été envisagé une résiliation du contrat de partenariat, mais dans un premier temps de n'avoir qu'une livraison tous les 2 mois. Si avec ce nouveau tarif les commandes reprennent, les livraisons deviendront mensuelles. Prochaines commandes mai et juin 2019 (voir les dates sur le site du Club).

b/Concours de 2018 : pour une fois le Club a été bénéficiaire sur la journée . L'Homme Assistant a offert sa prestation et le juge n'a demandé que le remboursement de ses frais de déplacement. Un grand remerciement aux adhérents qui ont apporté leur aide.

c/ L'AG est informée officiellement de la démission de Christian Félix, membre du Comité et éducateur canin.

Patricia Cure Saint Jacques va passer prochainement son certificat du premier degré.

d/Guillaume a offert au club des panneaux de signalisation qui seront bien utiles pour « trouver le club » lors de nos manifestations.

e/ Changement des horaires de travail : en attendant que l'école des chiots dispose de son propre ring, les cours auront lieu à 14h pour les chiots et à 15h pour les adultes et jeunes.

f/ "Journée du Club" doublée avec un baby show organisé par la délégation de l'AFB le 16 juin, la paella sera faite par Pierre . Il y aura aussi une séance de confirmation et le fameux challenge Laurent Laurès.

g/ En 2020 une épreuve de sélection sera organisée sur le terrain du Club.

h/ Le nombre d'adhésions est en baisse, mais le nombre de licences reste constant.

Quitus est donné au rapport moral.

II/ Rapport moral du Trésorier :

Alain Petitpré nous présente les comptes 2018 :

3 nouvelles inscriptions en 2018, 10 ré inscriptions.

6 inscriptions ont été offertes (éducateurs canins et au Trésorier). Le tout représentant une recette de 2030€.

Le partenariat pour les croquettes est en baisse (-25%) soit 1443,58€ (voir les motifs ci dessus).

Licence offerte à notre Educateur du 2eme degré (licence homme assistant) 50€.

La Société Territoriale Languedoc Roussillon nous a remboursé les 250 euros de cotisation annuelle au titre du dédommagement dû à l'incendie.

Le détail des dépenses (surtout liées à l'incendie) et des recettes (dont le remboursement de l'assurance) est donné en séance en détail par le Trésorier.

Le résultat de l'exercice se monte à 5360,12€ (en crédit 7840,58 et en débit 2480,46).

Le Club a bénéficié d'un certain nombre de dons : panneau solaire (posé sur le toit du container) ; Virginie Sarrias a offert un piano (gazinière) ; Jérôme un congélateur et Marc un réfrigérateur.

Des meubles de cuisine sont à acheter pour y mettre entre autres la vaisselle achetée ou donnée.

Les comptes sont approuvés et le quitus est donné au trésorier.

III/ Intervention de Pierre Jauffret

1/ Des travaux restent à faire et Pierre annonce qu'il va falloir organiser des journées dédiées aux travaux :

Parc pour les chiots, et matériel à acheter

Chéneaux (gouttière) le long du toit de l'ombrillère pour récupérer l'eau et la mettre dans une cuve dans un premier temps avant d'envisager des travaux plus lourds et onéreux pour l'adduction d'eau (à voir avec le Tennis club voisin)

Avancée à couvrir derrière le club house (là où il y a le congélateur)

Evacuation des eaux usées

Nouvelle palissade pour le ring : elle est faite, il reste à la poser et faire les trous pour la fixer.

2/ Travail de nos Boxers (et autres) : pas de résultats cette année, on en espère en 2019 en utilisation. Pierre attire l'attention de tous que si nous n'avons plus de résultats en utilisation le Club peut perdre son habilitation.

A. Uziel propose une initiation en semaine à l'agility. Pour le moment personne n'a le niveau concours (il faut également un matériel agréé et un moniteur habilité).

Au niveau obéissance de gros efforts sont à faire.

Il faut faire, ou acheter, des agrès pour l'agility et l'école des chiots.

Le Club peut organiser, comme par le passé, des stages de travail sous la responsabilité de Pierre Jauffret.

3/ Toilettes sèches : les princes les ont construites, les princesses seules utilisatrices les gèreront (avec les petits princes et princesses).

IV/ QUESTIONS DIVERSES :

Meilleure organisation des séances de travail : planning des moniteurs à faire comme avant l'incendie : Jérôme rappelle que sur le site du Club il y a un calendrier où les moniteurs peuvent signaler leurs absences.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 16h30.